



**Communiqué de presse**

Jeudi 12 octobre 2023

## **Accord Beaune – Péresse : un passage en force sur le dos des usagers et des collectivités**

**Valérie Péresse présente aujourd'hui en Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités son protocole d'accord avec le Gouvernement sur le financement des transports en commun. Avec cet accord, la Présidente de la Région Île-de-France et le Gouvernement font le choix de pénaliser les usagers des transports en commun. Ces derniers verront le prix du passe Navigo augmenter chaque année pour dépasser rapidement la barre des 100 euros. En période d'inflation et alors que le passe Navigo a déjà été augmenté de 10 euros l'année dernière, cette proposition inacceptable représente une aberration écologique et sociale.**

L'accord Beaune - Péresse représente un acte anti-démocratique qui fragilise les collectivités territoriales. Près de 300 millions d'euros seront ainsi prélevés de manière autoritaire à la Ville de Paris. C'est un passage en force qui dégradera les services publics de proximité et réduira les capacités de mise en œuvre des politiques de transition écologique et sociale menées par la Ville de Paris. A l'inverse de ce qui est proposé aujourd'hui, la Ville de Paris est engagée pour faciliter l'accès aux transports en commun en remboursant les abonnements pour les jeunes et pour les personnes âgées en situation de précarité.

Les élus de gauche et écologistes siégeant à Île-de-France Mobilités ont pourtant formulé des propositions alternatives pour garantir un meilleur fonctionnement des transports en commun sans dégrader les services publics locaux et en protégeant les usagers : création d'un ISF climatique, création d'une taxe de séjour à 5%, TVA réduite pour les transports en commun, taxe Amazon sur le modèle de Barcelone... Des solutions existent pour financer les transports en commun en s'appuyant sur une meilleure redistribution des richesses et en mettant à contribution les secteurs les plus polluants. Ce n'est pas le choix retenu par la droite régionale et par Clément Beaune qui s'allient sur le dos des usagers et des collectivités.

**Jacques Baudrier, David Belliard, Rémi Féraud, Christophe Najdovski, représentants de la Ville de Paris au Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités.**

**Contact presse :**

**Ville de Paris :** Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)